

traits d'agences

Gilles Demailly : faire évoluer l'alchimie
du territoire de vie

Murielle Pezet-Kuhn : de grandes ambitions
pour de faibles empreintes



La ville facteur 4



été 2010

APRÈS LA LOI « GRENELLE 2 »

En bref

- Le positionnement métropolitain du CESO **3**
- L'urbanisme à l'échelle Rhin-Rhône Paris, Rouen, Le Havre : les agences de la vallée de la Seine entrent en scène **3**
- « 360°, Les explorations urbaines de l'agence d'urbanisme de Nancy » Retour sur l'anniversaire de la démarche de planification stratégique « Lyon 2010 » **4**
- Les séminaires de prospective de Strasbourg **4**
- Les publications **5**
- Les mouvements **5**

Dossier

Le Dossier de la FNAU : la ville Facteur 4

- **4**
- La ville Facteur 4 **4**
- Quand planification rime avec maîtrise de la consommation énergétique : l'exemple de Bordeaux **7**
- Imaginer les villes sans pétrole (Tours, Mulhouse, Grenoble) **8**
- Quand le Facteur 4 favorise la création d'une ville nouvelle à Nîmes **10**
- Reims : plan climat sans frontière **11**
- La biodiversité à travers l'InterSCoT de la vallée de l'Oise **12**
- Nancy : imaginer une nouvelle génération de documents de planification **13**

Portraits

- Gilles DEMAILLY **14**
- Murielle PEZET-KHUN **15**

(Photo de couverture : vue de Grenoble.
© Ville de Grenoble - A. Fisher)



Le projet de loi portant engagement national pour l'environnement a été adopté par le Parlement.

Avec plus d'une centaine d'articles, ce texte revisite, à l'aune des exigences du développement durable, la législation applicable en matière de bâtiments et d'urbanisme, de transports, d'énergie et de climat, de gouvernance, de santé, de préservation de la biodiversité...

La loi touche aussi bien les politiques publiques que les pratiques des entreprises ou les habitudes des populations. Trois années auront été nécessaires pour mener à bien cet exercice. Ce délai peut sembler long... mais il est en vérité très court si on le mesure à l'importance des changements collectifs qu'il implique.

Les agences d'urbanisme se sont beaucoup investies dans les démarches du « Grenelle Environnement ». La loi « Grenelle 2 » leur offre un nouveau défi, celui de donner une traduction concrète aux dispositions novatrices qu'elle propose dans leurs domaines d'intervention : schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, plans de déplacements et programmes de l'habitat, plans climat énergie territoriaux (PECT), trame verte et bleue...

Le réseau des agences s'est mis au travail, comme en témoigne le chantier ouvert en 2009 sur les PLU communautaires et dont un séminaire a tiré les premières leçons en juin 2010... ou les travaux sur la ville « facteur 4 » évoqués dans ce numéro de Traits d'Agences. Comment réduire l'empreinte écologique des villes et diminuer par 4 leur consommation énergétique ? Si la question est d'importance, les réponses, on le verra, sont multiples et diversifiées, impliquant aussi bien les pouvoirs publics nationaux et locaux que l'ensemble des citoyens... Les agences d'urbanisme y apportent leur contribution...

André Rossinot, Président de la FNAU

Traits d'agences, l'actualité des agences d'urbanisme, supplément au n° 40 de Traits urbains, le mensuel opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément). • Editeur : L'Agence Innovapresse - Sarl au capital de 38 000 € - 1, place Boieldieu - 75002 Paris - Tél. : 01 48 24 08 97 - Fax : 01 42 47 00 76 - www.innovapresse.com - RCS Paris B 301 652 988 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0208 T 87608 • Directeur de la publication : Christian Coustal • Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme : 1, rue de Narbonne 75007 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org • Comité éditorial : Marcel BELLIOT, Sébastien DEBEAUMONT, Jérôme GRANGE, Marie-Christine VATOV • Ont participé à ce numéro : Mireille RUIS, Christine CLATOT, Nathalie FERNANDEZ, Priscilla PIERRE, François BREGNAC, Ronan MARCEL, Dominique DHERVILLEZ, Jérôme GRANGE, Jean-Christophe CHADANSON, Bob CLÉMENT, Bénédicte MÉTAIS, Didier TAVERNE, Sylvie BARNEZET, Françoise PICHAVANT, Isabel GIRAULT, Baptiste REDON, Pascale POUPINOT, Jacques CHARLOT, Jasmine CAILLER, Hélène RASNEUR • Directeur artistique : Alain Martin • Maquette : Marie-Hélène Regnier • Secrétaire de rédaction : Marie-Line Descroix • Abonnement annuel à Traits Urbains : 80 € TTC (8 numéros) - 12,50 € le numéro, 25 € le hors série - TVA: 2,1% - renseignements et abonnement : abonnement@innovapresse.com • Imprimeur : BLG (Toul) • Dépôt légal : à parution.

Le pari(s) métropolitain du Centre Essonne Seine Orge (CESO)

Le CESO s'inscrit dans la vallée des biotech-santé qui, de Paris à Évry, constitue l'un des neuf pôles de développement économique du Grand Paris porté par l'État. Il est desservi par l'aéroport d'Orly, dont le rôle de pôle d'échanges sera renforcé par l'interconnexion sud des TGV et celui de pôle tertiaire par la création de Cœur d'Orly. Son potentiel foncier sera encore accru par la fermeture de la base militaire de Brétigny (750 ha). Le projet de schéma

directeur régional a été approuvé en septembre 2008, mais les débats sur l'aménagement de l'Île-de-France se poursuivent. La Société du Grand Paris et le métro automatique se précisent. La Région défend son plan de mobilisation pour les transports. Les acteurs de la grande couronne s'inquiètent de la concentration des investissements au cœur de l'agglomération parisienne. La clause de revoyure du contrat de projets État-Région approche. Le Grand Emprunt attise les attentes des territoires orientés vers la recherche et l'enseignement supérieur. Le syndicat Paris Métropole lance auprès

de ses 110 membres un appel à initiatives métropolitaines. Dans ce contexte, le CESO affirme son ambition d'être un espace de référence, territoire de lieux et non plus de flux, dans une métropole inter-territoires. L'AUDESO a entrepris une étude de « benchmarking », statistique et stratégique, entre le CESO et les autres grands territoires de projet d'Île-de-France. Elle conclut à la nécessité de mettre en œuvre les projets de transports collectifs dont une liaison rapide Evry Orly, d'établir des alliances avec les territoires voisins et de renouveler la planification territoriale. → www.audeso.org



Source : Audeso

Paris, Rouen, Le Havre : les agences de la vallée de la Seine entrent en scène



Signature de la déclaration finale.

Le colloque Paris – Rouen – Le Havre Seine d'avenir, organisé le 4 mai 2010 au Théâtre du Volcan, au Havre, a marqué le début d'un processus de réflexion et de mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par le devenir de l'axe Seine. L'enjeu est d'en faire le débouché maritime du Grand Paris. Sur les bases de la réflexion portée par l'architecte-urbaniste Antoine Grumbach dans le cadre de la consultation du Grand Paris,

Antoine Rufenacht, maire du Havre, Laurent Fabius, président de la communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe, et Bertrand Delanoë, maire de Paris, ont été à l'initiative de cette manifestation qui a réuni plus de 1 000 participants. Élus, acteurs économiques, sociaux, culturels, associatifs se sont réunis autour d'un plateau inédit (directeurs des trois ports de Rouen, Le Havre, Paris, Antoine Grumbach, Jacques Attali...) qui a permis de prendre la mesure de la détermination des acteurs à travailler sur une vision stratégique à court, moyen et long termes pour ce territoire. La journée a été clôturée par la signature d'une « déclaration finale », qui engage Paris, Rouen et Le Havre dans une démarche commune, soutenue par un travail commun des agences d'urbanisme de l'axe Seine (Atelier parisien d'urbanisme, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, agences de Seine aval, Rouen, Caen et Le Havre). Les travaux doivent débiter rapidement, afin de nourrir le deuxième colloque Paris-Rouen-Le Havre, qui se déroulera à Rouen fin 2010. Pour en savoir plus : → www.parisrouenlehavre.fr → parisrouenlehavre@aurh.asso.fr

L'urbanisme à l'échelle Rhin-Rhône

Les agences d'urbanisme de Belfort, Besançon, Montbéliard et Mulhouse ont organisé le 30 avril dernier leur première rencontre annuelle à l'échelle de l'espace Rhin-Rhône, qui s'étend de Bâle à Creusot/Montceau-Mines. 120 participants ont assisté à cette matinée, consacrée dans un premier temps à l'actualité du projet de loi dit « Grenelle 2 » en lien avec

l'activité des agences d'urbanisme. Suite à cette présentation réalisée par Sébastien Debeaumont, chargé de mission à la Fnau, Magali Bardou, chargée de mission au Commissariat général du développement durable, a mis en perspective le futur référentiel d'évaluation des agendas 21 locaux. Jo Spiegel, président de la métropole Rhin-Rhône, a conclu la séance en incitant les agences à penser les agglomérations du futur dans un esprit métropolitain. ...



© ADU

... A l'issue de cette rencontre, les présidents des quatre agences ont signé une charte pour renforcer leur collaboration sur des échelles élargies. Les quatre agences s'engagent ainsi en 2010 à collaborer plus particulièrement sur le suivi des effets territoriaux du TGV Rhin-Rhône. Le travail en réseau portera également sur des dossiers relatifs à la maîtrise de l'étalement urbain, l'articulation entre urbanisme et déplacements, la protection des espaces naturels et agricoles... pour le bien des territoires de vie partagés.

- www.audab.org
- www.autb.fr
- www.aurm.org
- <http://blog.adu-montbeliard.fr>

Les explorations urbaines de l'Agence de Nancy

Avec la démarche « 360° », Les explorations urbaines de l'Agence », l'agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéenne (Aduan) initie une série d'échanges et de débats permettant de partager, de s'interroger et de s'acculturer sur les enjeux de la ville durable de demain :

> Des rencontres grand public pour découvrir la ville sous un nouvel angle. Au programme : Le Grand



© Jean Keremann/ADEUS

Les séminaires de prospective de Strasbourg

L'agence d'urbanisme de Strasbourg (Adeus) a organisé du 8 au 11 juin 2010 un séminaire prospectif « Demain c'est tout de suite ! » avec l'intervention d'experts nationaux (Pierre Radanne, Futur Facteur 4, Vincent Renard, économiste

et urbaniste...). Retour sur les principaux enseignements.

■ TERRITOIRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Quelles adaptations ?

Pour répondre à la question climatique, il faut s'appuyer sur les ressources locales, habiter autrement et offrir d'autres pratiques du territoire. Ainsi, la trame verte et bleue doit intégrer le privé et superposer les fonctions plutôt que de les juxtaposer.

■ TERRITOIRE ET MODES DE VIE. Quelles interactions ?

Rendre compatibles des modes de vie différents est une condition clé de la cohésion sociale. Les réponses

Nancy à travers les cartes anciennes, l'eau dans la ville, l'économie des sandwicheries dans l'agglomération nancéenne, six siècles de commerce à Nancy...

> Des conférences-débats pour décrypter les changements qui se dessinent dans la société urbaine : nouveaux modes de consommation, nouveaux modèles de développement.

> Des ateliers-formations pour les élus et des techniciens des collectivités. L'agence a souhaité accompagner cette démarche d'une stratégie de communication et d'image en lui associant une identité visuelle. L'objectif est de rendre compréhensible ce cycle de plusieurs rendez-vous, et d'améliorer sa visibilité, mais aussi celle de l'Aduan.

→ www.aduan.fr

« La planification stratégique, de Lyon 2010 aux métropoles d'aujourd'hui »

Le 19 mai 2010, l'agence d'urbanisme de Lyon a organisé en partenariat avec le Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL), la communauté urbaine du Grand Lyon, l'Institut d'urbanisme de Lyon (IUL), le conseil de développement du Grand Lyon et le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) un colloque « rétrospectif ». Ouvert aux élus, praticiens et chercheurs, l'objectif était de resituer le récit de « Lyon 2010 » dans la fresque de la planification lyonnaise, à l'heure

possibles résident dans la « ville de proximité » et la connexion des modes de vie à l'échelle de l'aire métropolitaine.

■ FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

DU TERRITOIRE. Quelles options ?

Des pistes se dessinent pour co-construire le territoire de la métropole transfrontalière de l'aire urbaine strasbourgeoise avec ses acteurs, sur la base des concepts de territoire paysage ou ressources, économique, des proximités et des connectivités, en synergie avec les démarches EcoCités, Schéma de cohérence territoriale, Eurodistrict, sans oublier les politiques publiques des collectivités, mais aussi des ports et de la CCI.

■ ATTRACTIVITE ET POSITIONNEMENT

DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER.

Quelles ouvertures ?

La question propre à ce territoire est de considérer concomitamment l'échelle de la ville, du village, de la métropole et de l'échelle large. Il faudrait un débat stratégique entre Bâle, Fribourg, Strasbourg et Karlsruhe pour développer les complémentarités, et une structure transfrontalière pour bâtir une communauté de destins.

→ www.adeus.org

où l'agglomération est en voie d'approuver son schéma de cohérence territoriale et initie de nouvelles démarches de gouvernance métropolitaine. Il s'agissait également de débattre de l'évolution de la planification stratégique, à un moment où les chantiers de prospective et de planification en France, en Europe et dans le monde, prennent des sens nouveaux, marqués par la construction métropolitaine, dans des contextes de mutations sociétales et de défis de grande ampleur. Les débats ont mis en lumière les « ruptures » de l'époque actuelle et l'émergence d'un nouveau cycle : incertitude, accélération des temps, changements économiques, multi-culturalité, multi-



© Urbalyon

spatialité, révolution numérique... Plusieurs pistes de réflexion ont été évoquées : co-construire une vision collective avec une planification « modeste », combiner stratégie/planification/ projet en intégrant la contractualisation ou la fiscalité comme mode de faire ou encore planifier en scénarisant les incertitudes.

Pour en savoir plus : → www.urbalyon.org

Publications FNAU et agences

Club projet urbain et paysage - n° 8 mai 2010

Après une année 2008 sans atelier d'étude pour cause d'élections municipales, 2009 a été marquée par la reprise des activités du Club projet urbain et paysage de la Fnau. La dernière publication du Club, datée de mai 2010, en retrace la richesse. Y sont ainsi restitués l'atelier de trois jours organisé à Reims en mars 2009 à l'initiative de l'agence, avec une trentaine d'urbanistes et de paysagistes, afin de nourrir la réflexion engagée sur le devenir du territoire et intitulée « Reims 2020 », ainsi que les visites in situ à Strasbourg-Kehl autour du développement durable et à Evry sur le rôle de la rue et de l'espace public dans la ville.

Publication téléchargeable sur le site de la Fnau

→ www.fnau.org



La XXX^e Rencontre nationale à Nancy en Intégrale !

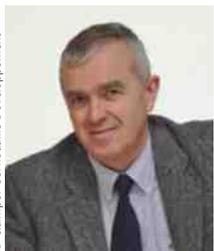
Vous avez aimé la XXX^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme à Nancy ? Vous allez adorer l'« Intégrale » ! A l'occasion de la sortie des actes de « La 8^e Biennale européenne des urbanistes - XXX^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme » organisées à Nancy les 2, 3 et 4 décembre 2009, l'agence d'urbanisme et de développement de l'aire urbaine nancéenne (Aduan) valorise l'événement et sort le produit « L'intégrale ».

« L'Intégrale » est un coffret « collector » dans lequel sont proposés :

- Les actes publiés dans la revue « Urbanisme », entièrement bilingues, qui reprennent les échanges des séances plénières et des 16 ateliers organisés et présentent différents points de vue originaux sur le « génie » et le devenir des villes européennes.
 - L'édition spéciale « L'intégrale », album mémoire de l'événement qui retrace les moments forts en images et à travers une revue de presse, et qui dresse le bilan de la manifestation.
 - Un DVD avec 197 documents parmi lesquels :
 - les travaux (études, observatoires, documents de promotion du territoire...) des agences qui illustrent les thèmes abordés lors de cette manifestation,
 - les présentations des intervenants en ateliers,
 - les plaquettes réalisées à l'occasion des visites.
 - « Techni.cité » le document introductif à la manifestation, entièrement bilingue, qui présente, au travers d'un certain nombre d'articles et d'interviews, les défis économiques, sociaux, démographiques et environnementaux qui se posent aujourd'hui dans les villes européennes.
- Pour plus de renseignements : → www.aduan.fr



Mouvements dans les agences



© Quimper Cornouaille Développement

Ronan Marcel (Quimper)

Ronan Marcel est le premier directeur de la toute nouvelle agence de développement économique et d'urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille. Cet administrateur territorial poursuit dans l'agence sa carrière au service d'une région

qui lui est chère. Diplômé en droit, il a travaillé pendant seize années au service de l'agglomération de Lorient où il a exercé diverses fonctions qui l'ont amené à s'intéresser à l'urbanisme sous l'angle de la conduite des grands projets et opérations complexes, des finances et du contentieux. En 1997, il devient directeur général adjoint de la ville et de la communauté d'agglomération de Quimper, passant des ressources au développement et assurant des fonctions de coordination et d'appui à la gouvernance territoriale.



© AURH

Dominique Dhervillez (Le Havre)

L'agence d'urbanisme du Havre (AURH) a un nouveau directeur en la personne de Dominique Dhervillez. Ingénieur, architecte docteur en géographie, il est titulaire d'un DEA en urbanisme. Il a exercé successivement à Lyon, Montreuil puis au Havre, où il était jusqu'à présent directeur des grands projets et de l'urbanisme à

la Ville. Sa nomination à l'agence s'inscrit dans la volonté d'amplifier les relations entre la Seine et la mer dans la continuité des réflexions relatives au Grand Paris. Sa première mission à la tête de l'agence a ainsi été d'organiser le premier colloque « Paris-Rouen-Le Havre : une Seine d'Avenir » début mai 2010. Cet événement a marqué le coup d'envoi de nombreux chantiers pour l'agence, parmi lesquels le travail en coordination avec les agences d'urbanisme de la vallée de la Seine sur le projet Seine-Normandie, ou encore l'accompagnement des études sur les dessertes ferroviaires LGV et fret de la Normandie.

LA VILLE FACTEUR 4



L'humanité est pour la première fois confrontée à une limite, celle fixée par l'enjeu du changement climatique de la Terre. Face à cette responsabilité majeure, le protocole de Kyoto a fixé l'objectif d'une division par deux, à l'horizon 2050, par rapport à l'année de référence fixée à 1990, des émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette question planétaire, qui impose la solidarité, induit pour les pays les plus développés une division par quatre de leur émission de GES. Tel est, à la base, la définition du Facteur 4.

Face à ces « impératifs », notre avenir dépend avant tout de notre capacité à construire une société qui serait bien moins énergétivore, et plus largement, qui aurait un usage bien moins prédateur de son environnement.

Le Facteur 4, venant interroger le sens moral de ce siècle qui débute, et la logique économique soutenable qui devra en résulter, concernera en premier lieu la préservation et l'optimisation de toutes les ressources. Cette attention nouvelle à apporter à notre empreinte écologique interroge tous les échelons de notre société ; de l'Etat nation, engagé dans les traités internationaux, aux collectivités locales, qui occupent un rôle central dans la mise en œuvre de cet engagement de par leurs compétences mêmes, et jusqu'au citoyen, qui est fortement acteur au travers de son comportement individuel. Le Facteur 4 suppose une forte innovation politique et la refondation d'un idéal démocratique.

Ce dossier témoigne de la variété des interventions des agences d'urbanisme, à la fois techniques, organisationnelles et comportementales : densifier l'urbain autour des gisements en énergie renouvelable, imaginer les modes de vie d'un territoire post-carbone, concevoir une ville nouvelle « Facteur 4 », coordonner l'emboîtement de plans climats locaux, préserver la biodiversité, ou encore articuler planification et bilan énergétique territoriaux...

Des villes à faibles empreintes écologiques : un défi collectif à relever, une mobilisation permanente pour les ingénieries d'intérêt public et partenariales que sont les agences d'urbanisme.

Jérôme GRANGE, directeur de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG)

QUAND PLANIFICATION RIME AVEC MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE L'EXEMPLE DE BORDEAUX

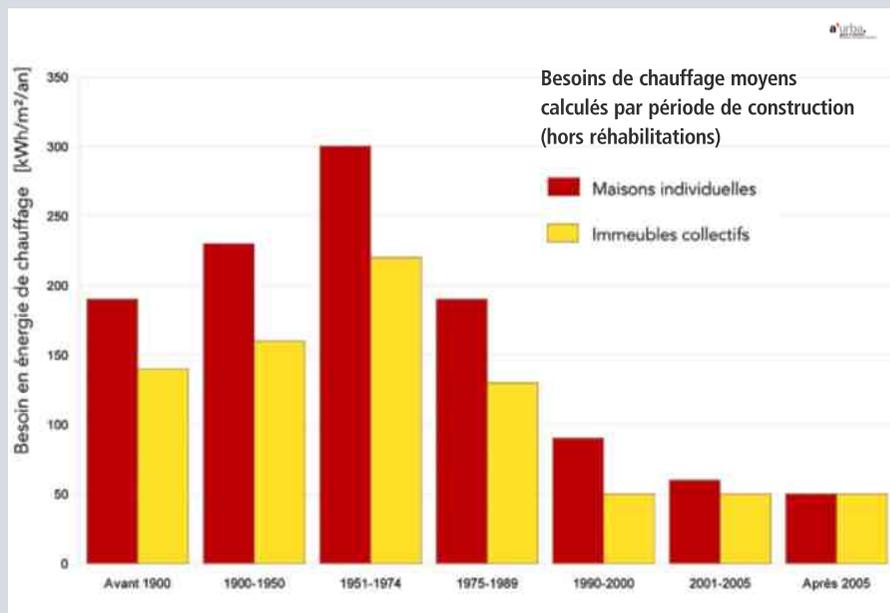
Par Jean-Christophe CHADANSON, directeur d'études et Bob CLÉMENT, chargé d'études énergie et environnement à l'agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba)

Face à la double contrainte du changement climatique et de l'épuisement des ressources fossiles, il apparaît nécessaire que les territoires s'engagent vers le « Facteur 4 », c'est-à-dire la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie à l'échéance 2050. Dans ce contexte, l'a'urba et l'agence locale de l'énergie de l'agglomération bordelaise et de la Gironde (Aleab 33) ont initié une collaboration visant à engager le territoire communautaire dans une démarche de planification énergétique à moyen et long termes, sans laquelle un objectif aussi ambitieux ne pourra être atteint.

La première étape a été la réalisation d'une « caractérisation thermique du parc résidentiel communautaire » (calcul des besoins de chauffage du parc). S'appuyant à la fois sur les bases de données du système d'information géographique (SIG) de l'a'urba et sur les compétences d'ingénierie énergétique de l'Aleab33, ce travail a permis de dégager les grandes propriétés thermiques du bâti résidentiel par périodes de construction. Il a notamment mis en évidence l'impact du paramètre « mitoyenneté » sur les besoins de chauffage, au profit des immeubles et maisons individuelles (échoppes) construits avant 1950. L'étape suivante consistera à croiser, de façon plus stratégique, les grands sites consommateurs en énergie actuels et futurs et les gisements localisés d'énergies renouvelables et récupérables (puits géothermiques existants sur le territoire de la communauté urbaine de Bordeaux, usines d'incinération des déchets, canalisations d'eaux usées à débit élevé...). Des préconisations seront ainsi faites pour améliorer la performance énergétique des sites identifiés comme prioritaires. Un certain nombre de prescriptions pourront alors être relayées dans le

schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le plan local d'urbanisme (PLU) communautaire, comme la densification privilégiée autour des gisements localisés d'énergies renouvelables ou récupérables. A partir de ces grands sites stratégiques, le travail d'analyse énergétique et urbaine privilégiera des échelles de plus en plus fines, afin d'englober progressivement l'ensemble du bâti de la communauté urbaine de Bordeaux

dans une démarche de planification énergétique vers le « Facteur 4 ». Plus généralement, cette initiative de « rapprochement » entre une agence d'urbanisme et une agence locale de l'énergie pose la question de l'intégration de l'énergie dans les politiques urbaines, en vue de donner corps au tryptique « urbanisme, transport, énergie ».

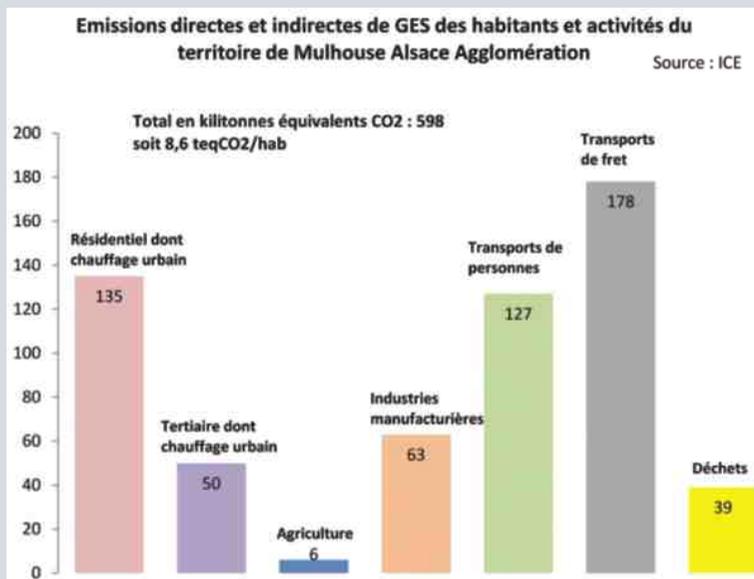


IMAGINER LES VILLES SANS PÉTROLE

(TOURS, MULHOUSE, GRENOBLE)

Par *Bénédicte MÉTAIS*, chargée d'études à l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU), *Didier TAVERNE*, directeur d'études à l'agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM), *Sylvie BARNEZET*, responsable de la communication et *Françoise PICHAVANT*, directrice d'études à l'agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG)

Les agences d'urbanisme de Grenoble, de Mulhouse et de Tours ont répondu à l'appel à proposition de recherches prospectives pour « Repenser les villes dans une société post-carbone », lancé en 2009 par l'Ademe et la mission Prospective du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer. Ou comment imaginer les villes en 2050...



L'objectif central de la recherche est de construire un cadre d'application, d'évaluation et de simulation de scénarios de transition urbaine vers une société post-carbone. Quel est le chemin à parcourir pour diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2050, anticiper la fin des énergies fossiles et nous adapter au changement climatique ? Comment vivrons-nous, habiterons-nous et nous déplacerons-nous dans une ville post-carbone, sans pétrole, sans fioul, ni gaz, ou au mieux à des coûts prohibitifs ? Progrès technologiques et outils économiques n'apporteront qu'une partie des réponses. D'autres leviers résident dans les relations entre modes de vie,

formes du territoire, trame verte et bleue, agriculture, ressources naturelles et capacité de résilience urbaine : autant de thèmes au cœur des préoccupations des agences d'urbanisme.

2050 : très loin du Facteur 4 !

Les équipes de Tours et de Mulhouse partent de la quantification des émissions de GES pour construire un scénario tendanciel à l'horizon 2050 intégrant les évolutions prévisibles : population, activités, logements, transports, etc.

Trois points ressortent des premiers résultats mulhousiens.

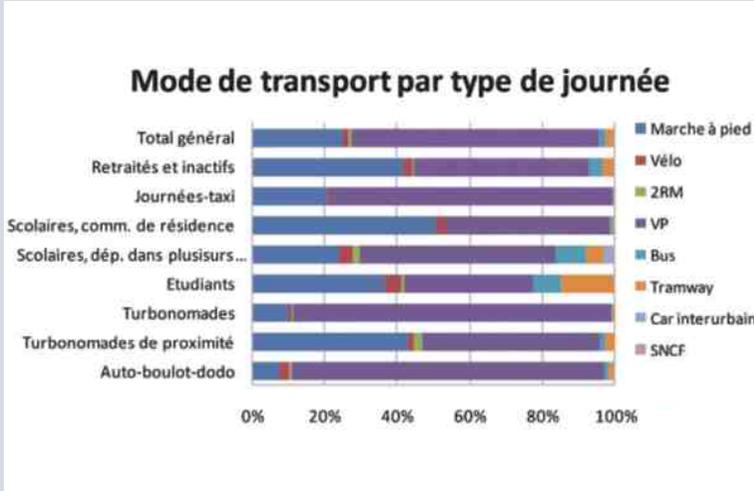
La production de GES revient principalement aux transports (51 %) et au

logement (23 %), qui constituent des domaines d'actions prioritaires. Ensuite, les émissions s'élèvent à 8,6 teqCO₂ (Toxic Equivalent Quantity, unité quantifiant la pollution due à la consommation d'énergie, et donc l'émission de GES, en les regroupant sous celui qui est le plus connu, le dioxyde de carbone par habitant), ce qui est loin de l'objectif de 1,5 ou 2 défini au niveau mondial. Pour atteindre cet objectif, le Facteur 4 serait donc insuffisant.

Enfin, le scénario tendanciel montre que sans action volontariste, des baisses d'émissions auront certes lieu (remplacement des chaudières, rénovation des logements...), mais sont insuffisantes pour parvenir à l'objectif fixé. Après avoir modélisé les émissions de GES, les cabinets Ingénierie, Conseil et Expertise (ICE), European Institute for Energy, Research (EIFER) et Tracés urbains, co-pilotes avec l'AURM de l'étude mulhousienne, proposent de construire un outil d'aide à la décision. Pour une action dans un domaine donné, élus et techniciens connaîtront ainsi les impacts de leurs décisions en termes de GES.

Le SCoT, un outil de réduction des GES ?

Partant de prémisses proches, la démarche tourangelle présente l'originalité d'imaginer ce que pourrait être le schéma de cohérence territoriale (SCoT) post-2020 pour tenter



de respecter les objectifs du Facteur 4. L'agence d'urbanisme de Tours, en partenariat avec « Beauvais Consultants », a choisi de s'appuyer sur le SCoT, en cours d'élaboration, pour explorer le rôle de la planification sur le chemin du facteur 4. Les principes qui guident le projet menant à l'horizon 2020 sont certes ambitieux, mais ne constituent pas un véritable scénario de rupture, permettant d'infléchir suffisamment les émissions de GES sur un territoire qui continue de croître.

Sobriété, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables : c'est le fil, à travers sa déclinaison spatiale, que se propose de suivre l'équipe dans une sorte de SCoT 2^e génération (2020-2030) dont l'objectif principal est l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Recyclage urbain, nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, de consommer, gestion des sols, des ressources naturelles, des risques, place de la végétation dans les espaces publics, protection des milieux agrobiologiques : tous ces leviers seront réinterrogés pour accompagner la mutation du territoire dans l'ère post-carbone. A Mulhouse, l'objectif est de proposer un outil d'aide à la décision, et la démarche privilégie la modélisation quantitative plutôt qu'une approche prospective, qualitative.

Tours est en position intermédiaire en termes de méthodologie et de tem-

poralité. Le scénario 2020-2030 est nourri de la connaissance du présent et d'une vision prospective alimentée par un atelier animé par Francis Beaucire, géographe, professeur à l'université de Paris 1 et à l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Réunissant des élus locaux, techniciens et universitaires, il a permis l'émergence d'un concept de « proximité sans réduction de l'intensité des interactions humaines ».

Se projeter en 2050...

La démarche grenobloise, proposée par l'agence d'urbanisme et l'École polytechnique fédérale de Lausanne, repose sur une approche prospective qualitative. Postulat de départ : les modes de vie, la mobilité des personnes, la production de GES, les formes de territoire et les politiques publi-

ques font système et constituent un tout qui doit être analysé comme tel. Dans un premier temps, un atelier créatif a réuni chercheurs, artistes, techniciens et élus, acteurs du monde économique, pour identifier les modes de vie innovants, porteurs de comportements plus économes en énergie. Les mots qui en sont ressortis : consommer différemment, revisiter le rapport à la propriété, valoriser proximité et partage, actions collectives, amélioration du bien-être, donner envie, valoriser les temps de déplacement, revoir la relation énergie et valeur...

Dans un second temps, des « focus groupes » composés d'habitants identifient les leviers et les freins pour changer les habitudes de vie et de déplacements. Cette démarche qualitative sera croisée avec une analyse originale de l'enquête ménage déplacement, identifiant des journées-types d'habitants sur les territoires de la région grenobloise.

Premier constat partagé par les trois agences : les procédures de planification en cours et les progrès technologiques ne suffiront pas à inverser les tendances. Au-delà d'une approche technique du problème, ce sont bien les modes de vie qui devront changer pour résoudre l'équation du changement climatique.

Pour en savoir plus :

→ www.aurg.org, www.atu37.org et www.aurm.org

Objectif Facteur 4. SCOT de l'agglomération tourangelle



QUAND LE FACTEUR 4 FAVORISE LA CRÉATION D'UNE VILLE NOUVELLE À NÎMES

Par Isabel GIRAULT, directrice de l'agence d'urbanisme de Nîmes-Alès (AUDRNA)

Créer une ville nouvelle en réponse à la croissance urbaine est, depuis quelques années, l'apanage des puissances émergentes et des pays en voie de développement. En France, le concept est devenu incorrect face aux besoins d'un développement désormais limité et soumis aux exigences du Facteur 4. C'est pourtant l'option étudiée par l'agglomération nîmoise...

Cette option a priori inconvenante est en fait une réponse à un contexte bien spécifique.

Tout d'abord, une croissance démographique parmi les plus fortes de France et qui devrait encore se renforcer en particulier dans la ville centre. Nîmes Métropole devrait accueillir 80 000 habitants d'ici 2030, dont 50 000 sur Nîmes. Pour autant, l'inondabilité du site constitue un obstacle de taille au principe de densification de la ville (100 000 Nîmois déjà installés en zone inondable).

Un Contrat d'Axe

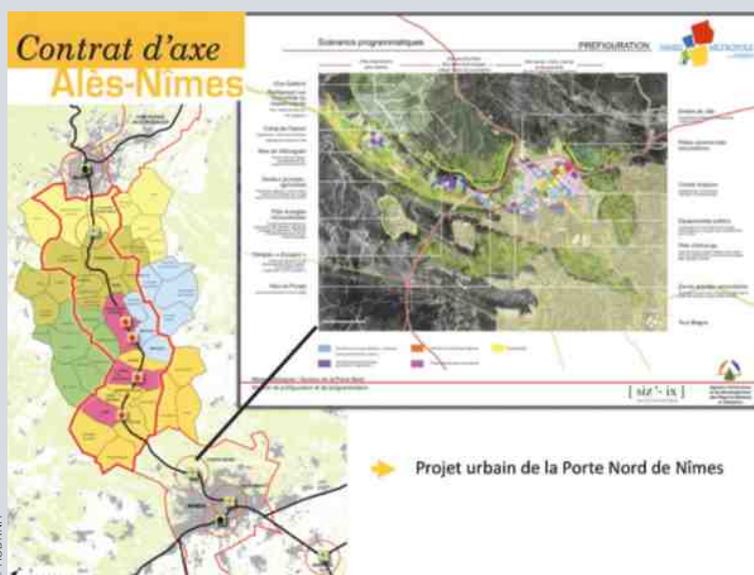
C'est à une échelle plus large qu'une solution est alors recherchée. La coopération des agglomérations d'Alès et

Nîmes s'est ainsi récemment traduite par une démarche de « Contrat d'axe » adossée à la voie ferrée. Cette « alliance » peut s'étendre à l'échelle d'une métropole polycentrique associant, dans un rapport de proximité de l'ordre de 40 km, les agglomérations d'Alès, Nîmes, Avignon, Montpellier et Sète. Cette « métropole en réseau » intègre à une échelle plus fine d'autres polarités : petites villes, bourgs ou grands quartiers, pointés comme les relais indispensables de la maille urbaine. Ce sont elles qui porteront prioritairement le développement de demain. Elles seront généralement ancrées sur des sites existants. L'une d'elles, toutefois, fait exception : le site dit de la « Porte Nord » de Nîmes en frange

nord-ouest de l'agglomération, lieu de convergence d'infrastructures et réseaux de transports. Centré sur un pôle d'échange multimodal, dans un environnement exceptionnel de garrigues, un pôle urbain de nouvelle génération pourrait naître en lien direct avec les centres-villes de l'espace Alès-Nîmes et s'inscrivant pleinement dans le « Contrat d'Axe ».

Un nouveau pôle urbain

Une mission partenariale de préfiguration et de programmation urbaine a permis de définir l'ambition de ce nouveau pôle (construire le modèle d'une ville durable à très haute qualité environnementale) et sa mesure (accueillir 25 000 habitants). Véritable ville nouvelle par sa taille (3^e au plan départemental), « Porte Nord » apporte une alternative au modèle tendanciel en constituant une pièce du système de la métropole en réseau proposant une meilleure économie des ressources, une optimisation des déplacements, une symbiose ville-campagne. Sa réussite dépendra néanmoins de la capacité des collectivités à respecter le corollaire de ce choix : une limitation très stricte des autres extensions urbaines. L'agence d'urbanisme de Nîmes-Alès apportera toute son expertise à l'accompagnement de la mise en œuvre de cette ville durable ex nihilo.



REIMS : PLANS CLIMAT SANS FRONTIÈRE

Par Baptiste REDON, chargé d'études à l'agence d'urbanisme de Reims (AURR)

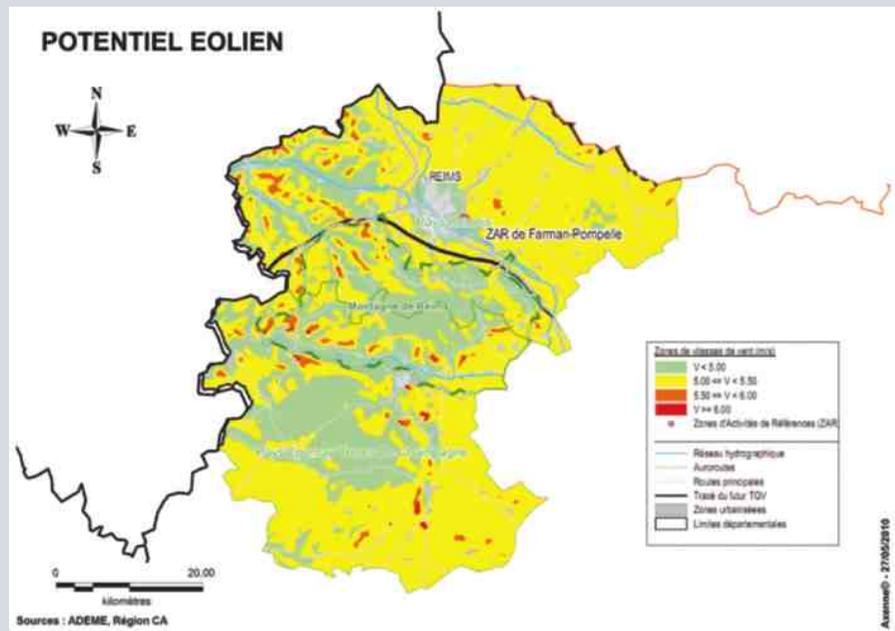
Alors que la loi portant Engagement national pour l'Environnement dite « Grenelle 2 », introduit la généralisation des plans climat-énergie territoriaux dès 2012 aux différents échelons des collectivités françaises, l'agence d'urbanisme de Reims anime un partenariat original pour mettre en synergie les plans climat de plusieurs territoires voisins.

Une coopération à plusieurs échelles de territoires

La Région Champagne-Ardenne a finalisé fin 2008 son plan climat énergie, qui doit permettre d'atteindre les objectifs du protocole de Kyoto en divisant par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Ce plan régional doit maintenant se décliner à l'échelle locale dans les pays, agglomérations et parcs naturels régionaux. Onze territoires de la Région ont engagé cette démarche et un partenariat s'est développé entre quatre d'entre eux, aux économies et aux enjeux communs : le parc naturel régional de la Montagne de Reims, le pays d'Épernay, Reims Métropole et le pays rémois (SIEPRUR). Cette collaboration est le fruit d'un travail collectif déjà ancien, qui s'est traduit par un premier contrat de partenariat remontant à mai 2005, conclu sous l'impulsion, notamment, de l'agence d'urbanisme de Reims.

Pour optimiser les initiatives locales

L'objectif des partenaires, qui représentent un poids démographique conséquent à l'échelle du département et de la région (les deux tiers des habitants du département et plus du quart des habitants de la région), est de mettre en cohérence leurs plans climats respectifs, d'accroître leur efficacité, de trouver des pistes d'action communes. La réunion de lancement de la démarche a eu lieu le 23 janvier 2009, à la maison du parc naturel



régional. Elle a été suivie de plusieurs rencontres entre élus et techniciens. L'agence d'urbanisme de Reims a participé à cette démarche en accompagnement technique du SIEPRUR. Elle a ainsi, en lien avec les techniciens des autres structures, animé les restitutions avec les élus et contribué aux réflexions.

Des projets mutualisés pour des débouchés concrets

Cette première année de travail a été centrée sur la définition des axes de travail stratégiques sur la base du diagnostic fourni par la Région.

Elle a débouché sur deux premières démarches :

- une étude sur les énergies renouvelables à l'échelle de tous les bas-

sins, afin de mettre en relief les potentiels de chaque territoire mais aussi, et surtout, les complémentarités à développer,

- une étude globale sur les déplacements et la mobilité.

Premier exemple d'action mutualisée issue de ce processus partenarial : des permanences des Espaces Info Énergie des agglomérations de Reims et d'Épernay vont être mises en place sur tout le territoire du parc naturel régional de la Montagne de Reims, pour toucher au plus près les habitants de ce territoire.

Pour en savoir plus :

Baptiste Redon, 03 26 77 42 96

→ b.redon@audrr.fr

LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS L'INTERSCOT DE LA VALLÉE DE L'OISE

Par Pascale POUPINOT, déléguée générale de l'agence Oise-la-Vallée (Compiègne/Creil)

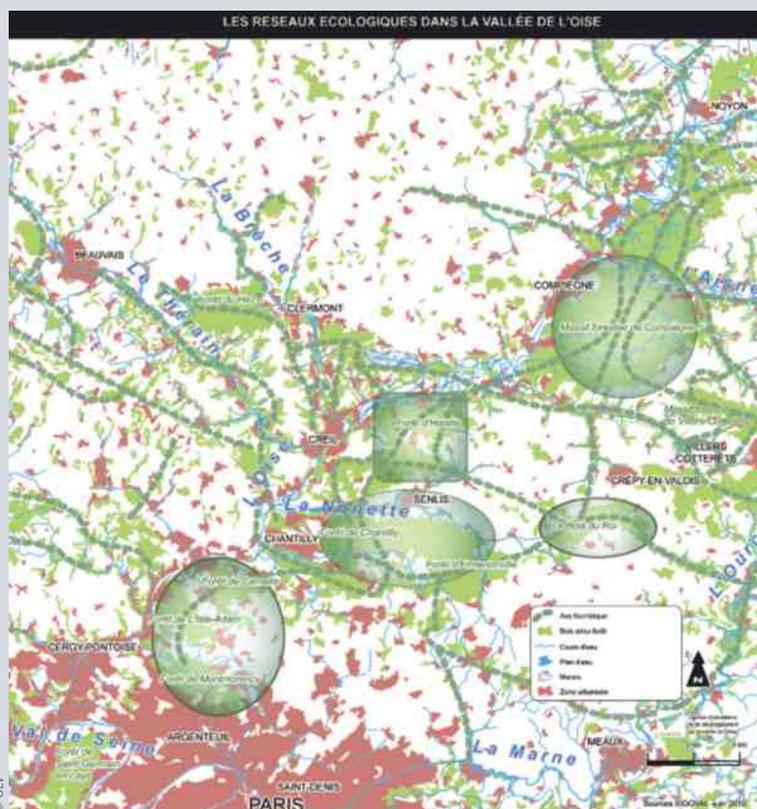
La vallée de l'Oise, rivière qui prend sa source en Belgique et qui se jette dans la Seine en aval de Paris, concentre les activités humaines depuis de nombreux siècles. Elle est aussi le support de continuités écologiques d'ampleur interrégionale, renforcé par la succession de grands espaces forestiers (forêts de Chantilly, d'Halatte et de Compiègne), permettant le passage de la grande faune. Aujourd'hui, il s'agit de faire cohabiter ces différentes occupations par l'homme, la faune et la flore afin de maintenir la biodiversité.

Un processus déjà ancien, mais semé d'embûches

A travers les documents d'urbanisme locaux, les espaces naturels de la vallée de l'Oise sont protégés et/ou inventoriés, mais ils sont contenus et limités. Autant les forêts domaniales sont sanctuarisées, autant les espaces interstitiels sont souvent oubliés au profit des extensions urbaines. Le classement de la vallée en zone Natura 2000 a commencé à faire naître une prise de conscience sur l'importance des continuités. Pourtant, certains projets d'infrastructures oublient encore allègrement ces corridors écologiques. La grande faune ne peut plus traverser l'Oise qu'en trois points. Il y a donc urgence à rendre cohérentes les politiques publiques, faute de quoi le corridor lui-même n'aura plus guère de raison d'être...

L'agence au plus près des préoccupations locales et nationales

La vallée de l'Oise est couverte par quatre projets de schémas de cohérence territoriale (SCoT) sur un territoire de plus de 600 km² et 255 000 habitants, et c'est à l'échelle de l'InterSCoT que l'agence fait prendre conscience de l'intérêt de ces corridors. C'est au prix de nombreuses réunions permettant de définir la hiérarchie des priorités qu'il a été possible d'obtenir un projet partagé.



Un projet d'extension de zones d'activités a été remis en cause au profit du corridor, une plate-forme logistique multimodale a été revue pour cohabiter avec le deuxième franchissement aménagé dans un ru et un projet de villages de vacances a dû enfin tenir compte du troisième corridor.

Le Grenelle de l'Environnement a permis une véritable avancée pour la biodiversité. La loi dite Grenelle 1 rend obligatoire la restauration des continuités écologiques et la loi dite

Grenelle 2 vient de déterminer la notion de trame verte et bleue, rendant sa déclinaison obligatoire de l'échelle nationale à l'échelle locale, en passant par le niveau régional avant 2012.

L'agence d'urbanisme d'Oise-la-Vallée compte s'inscrire dans cette dynamique pour continuer et approfondir les démarches pionnières entreprises sur son territoire d'étude.

→ pascale.poupinot@oiselavallee.org

NANCY : IMAGINER UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Par Jacques CHARLOT, directeur, Jasmine CAILLIER, chargée d'études et Priscilla PIERRE, directrice de la communication de l'agence d'urbanisme et de développement de l'aire urbaine nancéenne (Aduan)

Avec la hausse du coût de l'énergie et l'impératif de limiter les émissions de gaz à effet de serre, collectivités, opérateurs et acteurs de la ville sont invités à réinterroger leurs pratiques et outils au regard d'une nouvelle grille de lecture, d'un nouveau système de valeurs, qui est celui du développement durable.

Ville formelle et flux immatériel

L'agglomération nancéenne entend, à l'occasion de l'élaboration de son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) et de son Plan de Déplacement Urbain (PDU), placer le développement futur de la ville sous le signe du « facteur 4 ». Or, de par son relief, sa démographie et son urbanisation, la ville de demain à Nancy se dessine et s'organise d'abord dans le cadre de la ville existante.

Faire la ville durable « facteur 4 » revient en effet à repenser la ville existante à travers son bâti et ses friches, à la renouveler sur elle-même. Car malgré ses performances – comme le montrent les différentes analyses des déperditions énergétiques comparées avec les quartiers pavillonnaires plus économes – la ville existante doit cependant se réinventer dans ce qu'elle a de plus statique et d'inerte (son cadre bâti) comme dans ce qu'elle a de plus mobile et d'immatériel (les flux humains, financiers et techniques).

Facteur 4 et écologie urbaine

La ville qui s'annonce sous le signe du « Facteur 4 » et qui exprime son engagement sous forme d'objectifs de performance devra donc faire preuve de créativité tant en matière d'habitat, de mobilité, d'espaces publics, de patrimoine que de développement écono-

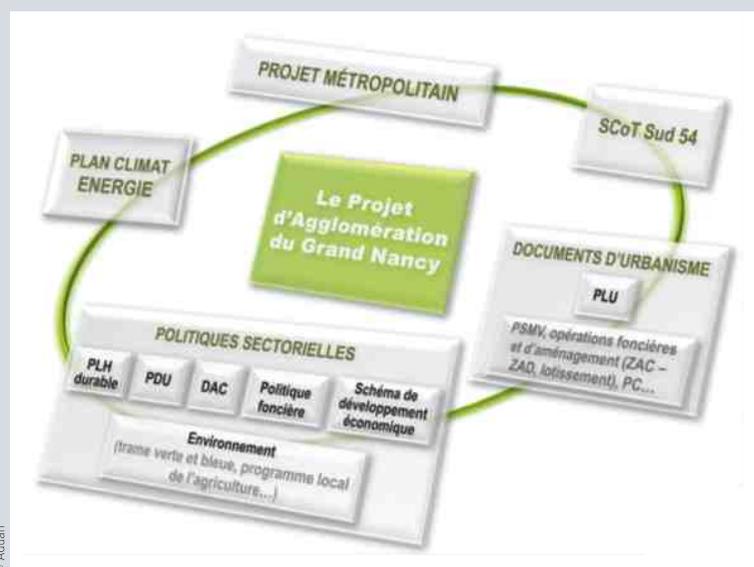
mique. En particulier, la mobilité globale nécessite une approche renouvelée de l'organisation et de la gestion des déplacements. C'est-à-dire qu'à partir du respect des objectifs de performance du « facteur 4 », il est nécessaire d'atteindre l'ensemble des dimensions de l'écologie urbaine.

Facteur 4 et développement économique

Aussi, il a été décidé d'articuler la mise en révision du PDU et l'élaboration d'un PLH « nouvelle génération », durable et expérimental, en étroite coordination avec l'État. Au-delà de ces deux documents de planification, il s'agit avant tout de fédérer les différents

acteurs, notamment ceux issus du milieu économique, autour du développement durable et de l'écologie urbaine. Afin d'accompagner les acteurs de la construction et de l'habitat sur ce chemin, le Grand Nancy souhaite favoriser l'émergence d'une filière Écoconstruction qui constituera un élément clé du nouveau schéma de développement économique. Sa mise en œuvre sera confiée à l'Aduan dans l'objectif de garantir les liens entre économie, culture et urbanisme.

Pour en savoir plus :
→ contact@aduan.fr



© Aduan



© Amiens Métropole

GILLES DEMAILLY FAIRE ÉVOLUER L'ALCHIMIE DU TERRITOIRE DE VIE

Président d'Amiens Métropole et de l'agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois, Gilles Demailly compte faire bouger ce territoire en s'appuyant sur le logement, les déplacements et l'enseignement supérieur.

Lorsque Gilles Demailly s'est retrouvé à la tête de la mairie d'Amiens en mars 2008, succédant à l'ancien ministre Gilles de Robien, ce président (PS) de l'université de Picardie-Jules Verne (UPJV), âgé de 62 ans, s'est tout de suite intéressé à l'agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois. « Je ne connaissais pas très bien cette structure, mais j'avais déjà participé à des réunions, avant d'être élu, en tant que simple citoyen curieux de voir la création d'un pays », se souvient-il.

40 % des personnes qui travaillent dans la métropole amiénoise habitent dans le Grand Amiénois, bassin de vie qui regroupe 340 000 habitants répartis entre 11 intercommunalités et la communauté d'agglomération d'Amiens. Au total, quelque 380 communes. Le Grand Amiénois s'étend vers l'est du département de la Somme jusqu'à la région d'Albert (appelée le Pays du Coquelicot, à 30 km) et à l'ouest jusqu'à la localité de Oisemont (40 km). Près de 60 % de la population du département de la Somme y réside.

Après son élection à la mairie d'Amiens, Gilles Demailly a été élu président d'Amiens métropole. « Lorsque je me suis présenté à la présidence de l'agence, Amiens métropole était minoritaire en termes d'élus et certains craignaient des affrontements politiques », raconte-t-il. « J'ai rencontré les autres élus ; il ne s'agit pas d'une histoire de droite ou de gauche ;

il faut dégager une méthode pour avancer, dans l'intérêt de tous. Au centre du pays, il existe une entité urbaine, Amiens, et tout autour des milieux ruraux. Cet ensemble constitue un vrai territoire de vie ». Cet universitaire se plaît à rappeler qu'il est né dans un petit village, dans une famille d'agriculteurs et que ses études (il est ingénieur chimiste) et une partie de sa vie professionnelle sont en lien direct avec le monde agricole. « Je suis un rural, avec une réelle connaissance de la vie rurale : cela m'a beaucoup aidé au départ », sourit-il.

L'agence de développement et d'urbanisme a été créée en 2006, la structure politique du Grand Amiénois en 2008. Les deux sont dirigées par une même assemblée : « elles sont complémentaires et cela fonctionne », affirme Gilles Demailly.

L'agence, comme ses consœurs, prépare le futur SCoT. « Encore un an et demi de travail », précise son président. « Cela apportera une cohérence globale : chaque territoire inscrira son développement dans ce schéma. Chaque PLU sera examiné ». Mais l'agence planche depuis plusieurs mois plus particulièrement sur les déplacements et le logement. Une enquête a été réalisée auprès des habitants pour connaître leurs modes de déplacements et leurs besoins pour venir travailler à Amiens (parfois de 30 km), mais aussi à l'intérieur de la ville, qui est largement

étendue (elle a la même superficie que Lyon). Autre thème de prédilection de l'universitaire : Gilles Demailly défend avec force l'enseignement supérieur « lié au futur développement industriel ». La réhabilitation en cours de l'ancienne citadelle Vauban, située quasiment au centre-ville, constitue l'une des actions pour revaloriser l'université et pour éviter la coupure avec le nord de la ville.

« Avec l'agence et ses seize salariés, nous disposons d'un outil performant, dirigé par Etienne Demangeon, directeur expérimenté, avec une équipe de jeunes », se réjouit Gilles Demailly, bien décidé à faire évoluer le Grand Amiénois.

Chantal Vagogne (Innovapresse / Amiens)



© Audifir

MURIELLE PEZET-KUHN DE GRANDES AMBITIONS POUR DE FAIBLES EMPREINTES

Murielle Pezet-Kuhn, chargée d'études environnement à l'Agence d'Urbanisme de la région grenobloise depuis 2000, s'est construite une forte expertise sur le sujet, qu'elle met en œuvre dans le but de produire la ville autrement.

Les dossiers s'amassent sur son bureau. Ses collègues de l'Agence d'urbanisme de Grenoble disent de Murielle Pezet-Kuhn qu'elle « initie de l'activité ». Et d'apprécier aussi « son sens de l'organisation », « sa franchise ». Elle s'occupe, ces derniers temps, du volet environnemental du SCoT de Grenoble (273 communes), qui aura des conséquences en profondeur sur « la qualité d'usage, la qualité de vie de demain ». « C'est ce qui m'anime le plus au fond », déclare-t-elle. Raison pour laquelle ses quelques 100 propositions pour le verdier sont si « offensives ». Murielle Pezet-Kuhn est née au Maroc, il y a 37 ans, dans une famille en partie allemande et plutôt « intello-écologique ». Mais c'est en Savoie, où elle grandit, qu'elle perçoit la fragilité des « atouts naturels » d'un territoire... Après Sciences Po, elle enchaîne sur un DESS urbanisme et aménagement à l'Institut d'urbanisme de Grenoble. Les stages qu'elle effectue au cours de ses études la construisent également, dont celui qui la « ramène » en Afrique, autour de la préfiguration d'un projet urbain centré sur les besoins des habitants, ou celui sur la création d'un guide sur la méthodologie d'évaluation des projets d'aide au développement. Depuis lors, elle ne jure que par une méthode d'intervention rigoureuse : « avoir une vision systémique, travailler sur le processus et non sur le résultat, identifier les leviers et surtout partager les enjeux avec les acteurs... ».

Elle travaille en synergie avec deux collègues chargés de l'environnement arrivés plus récemment, et avec un réseau de spécialistes. « J'aime bien solliciter leur avis, les faire réagir »...

A son premier poste dans un cabinet d'études d'urbanisme, où elle reste deux ans, elle réalise « les limites de sa compréhension » en matière scientifique. Elle repart se former en 1998 avec un master de niveau ingénieur, spécialisé en management de l'environnement, à l'INSA de Lyon. Ce qui lui donne la capacité, notamment, de relever les lacunes ou de déceler les problèmes posés par les rapports qu'elle consulte. Au sortir du master, elle fait un passage instructif à la Ville de Grenoble comme chargée de mission Agenda 21, où elle découvre l'inertie des grosses structures... En 2000, un poste de chargé d'études à l'environnement se recrée enfin à l'agence. A l'interface entre la Recherche et les collectivités, ce métier lui va comme un gant. Ses confrères louent sa capacité à détecter les thèmes porteurs. On la retrouve ainsi partie prenante de sujets essentiels, perçus comme anecdotiques à leur démarrage, tels les corridors écologiques. « Sur ce sujet, dès 2004, au côté du Conseil général de l'Isère, l'Agence a eu tout à créer : les outils méthodologiques et cartographiques, le planning, le mode de sensibilisation et d'implication des acteurs, les zones, jusqu'au trajet des amphibiens... A force de partage des enjeux,

on a décroché un projet européen de restauration des corridors de 9 millions d'euros ». Autre concept qui retient son attention dès 2006 : les îlots de chaleur urbains. Son fils est né en pleine canicule de 2003 à Grenoble... De quoi mettre la puce à l'oreille. Depuis 2008, l'agglomération grenobloise prend ce dossier à bras-le-corps, ayant compris qu'elle devait lutter contre l'effet de serre, mais aussi s'adapter aux changements climatiques et faire évoluer le mode de produire la ville. Pas du tout écolo intégriste, cette citoyenne responsable, qui vient à son travail en train, se dit « pragmatique », posture qui permet d'être à l'écoute et de se faire comprendre des élus de toutes obédiences. Un partenaire salue enfin son enthousiasme, sa capacité à animer les démarches et les acteurs. Pour l'avenir, elle se dit optimiste « tant elle a vu la perception des gens changer sur l'environnement, en dix ans ».

Séverine Cattiaux (Innovapresse / Grenoble)

VILLE DÉSIRÉE VILLE DURABLE

un projet à partager



**31^e RENCONTRE NATIONALE
DES AGENCES D'URBANISME**

**19 / 20 / 21 OCTOBRE 2010
RENNES**

Inscrivez-vous dès maintenant sur www.audiar.org

Des informations concernant cette manifestation sont accessibles sur le site.

Rennes accueille
la 31^e Rencontre nationale
des agences d'urbanisme
du 19 au 21 octobre 2010.

Ce rendez-vous annuel
est l'occasion d'échanger
sur le thème « Ville désirée,
ville durable, un projet
à partager ».

→ UN ÉCLAIRAGE NOUVEAU SUR UNE PROBLÉMATIQUE D'ACTUALITÉ

La ville de demain devra à la fois
être une « ville durable » et aussi
une « ville désirée » qui réponde
aux besoins et aspirations de tous.

La Rencontre de Rennes sera l'occasion
de répondre aux grandes interrogations
liées à l'application des principes
du développement durable : Comment
concilier la nécessaire compacité
de la ville et le désir d'espace,
les logements basse consommation
et la solvabilité des ménages,
la réduction des gaz à effet de serre
et le droit à la mobilité ?

Comment construire,
en associant l'ensemble des acteurs
et des habitants, la ville durable
et désirée par tous ?

→ UN LIEU PRIVILÉGIÉ D'ÉCHANGES

Visites d'opérations d'urbanisme,
ateliers-débats dans des entreprises,
ateliers participatifs, intervention
d'experts, d'élus et de personnalités
du monde économique
sont notamment au programme
de cette manifestation organisée
par la Fédération nationale des
agences d'urbanisme (FNAU)
et l'Agence d'urbanisme et de
développement intercommunal de
l'agglomération rennaise (AUDIAR).